

Le Petit Journal de Hautefage la Tour

Année 2022



Mot du Maire

Chères Hautefageoises, chers Hautefageois, chères amies, chers amis,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous.

Il n'est pas simple dans le contexte actuel de gérer une collectivité comme la nôtre et de faire des choix pour l'avenir. Hautefage-la-Tour reste une commune avec des moyens humains et financiers limités.

Après un été particulièrement sec qui est vraiment révélateur du changement climatique, nous sommes aussi dans une crise internationale forte avec une guerre en Europe à 3 000 km et une inflation incontrôlable.

Il y a malgré tout des côtés positifs pour nous et notre commune.

Je tiens à remercier tout le personnel communal pour leurs actions au quotidien.

Notre vie festive a repris et ce, grâce à nos associations, le Comité des fêtes, les Chemins de Campagne, les Parents

d'élèves, les chasseurs et les bénévoles. Je les remercie pour leur implication, le don de leur temps afin que nous puissions tous profiter des moments de vivre ensemble indispensables qu'ils nous proposent.

Fidèle à notre programme, malgré les contraintes administratives et financières, nous poursuivons nos actions toujours basées sur le bien-vivre à Hautefage-la-Tour. Je pense, notamment, au terrain intergénérationnel qui est devenu un lieu de vie, largement attendu par l'ensemble de la population, jeune et moins jeune.

Merci à l'équipe municipale qui m'entoure, pour le dévouement de chacun, de chacune et l'amour qu'ils portent à notre commune.

Bienvenue aux nouveaux arrivants!

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2023 pour vous et vos familles.

Prenez soin de vous.

Votre Maire

Jean-Marie Lafosse

Sommaire:

- * **Services du Grand Villeneuvois** p. 2
- * **Infos déchets** p. 3
- * **Actualités** p. 4
- * **Réalisations 2022** p. 6
- * **Projets 2023** p. 6
- * **Ecole** p. 7
- * **Infos utiles** p. 8
- * **Manifestations 2022** p. 9
- * **A venir** p. 10
- * **Le mot des associations** p. 10
- * **Commerçants et artisans** p. 12

*Bonne
année!*

L'équipe municipale vous souhaite

une très heureuse année 2023

et vous invite

le dimanche 15 janvier

à 15h30 à la salle des fêtes pour déguster la galette

et se retrouver autour du verre de l'amitié. Venez nombreux!

Services du Grand Villeneuvois

URBANISME: Déposer sa demande de façon dématérialisée

- **Saisine par Voie Électronique (SVE) :**

La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV) a mis en place une téléprocédure, qui permet de recevoir et d'instruire les demandes d'urbanisme en format numérique.

Vous pouvez donc déposer par voie électronique en cliquant sur le lien ci-dessous votre demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, ou permis de construire, d'aménager ou de démolir) ou de certificat d'urbanisme (d'information ou opérationnel), pour des travaux prévus sur une des communes de la CAGV.

Lien : <https://gd-villeneuvois.geosphere.fr/guichet-unique>

Après avoir créé un compte ou vous être identifié, le guichet unique vous permettra (que vous soyez « partenaire identifié par la CAGV » ou « particulier ») de :

- Déposer votre dossier sous forme numérisée (vous recevrez immédiatement un accusé d'enregistrement électronique, puis, après quelques jours, un accusé de dépôt de votre dossier)
- Consulter l'avancement de vos différents dossiers déposés par ce biais (consultation des courriers d'instruction, des pièces du dossier et des décisions),
- Déposer pour ces dossiers, des pièces ou informations manquantes qui vous auraient été demandées par courrier ou par mail, ainsi que la déclaration d'ouverture de chantier et/ou la déclaration d'achèvement de travaux,
- Demander un renseignement ou un rendez-vous à l'instructeur en charge de votre dossier.



mission locale
du pays villeneuvois

**Osons l'expérience
ensemble !**

**Pour les jeunes
de 16 à 25 ans**

- Tu recherches un emploi, un contrat d'apprentissage ou une formation ?
- Tu ne sais pas quoi faire ?
- Tu as des questions sur le logement, la santé ou la mobilité ?

**Viens à la Mission Locale
du Pays Villeneuvois !**

Orientation

Formation

Emploi

Logement

Santé

Mobilité



Villeneuve-sur-Lot : 8, rue de Casseneuil
du lundi au vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h

Fumel : rue du Chemin rouge
du lundi au jeudi
9h-12h30 / 13h30-17h



05.53.40.06.02



- www.mlpv47.org

Transports à la demande

Vous ne disposez pas d'une ligne principale ou secondaire proche de chez vous : faites appel au service **Élios à la demande**.

Accessible du lundi au samedi toute l'année (hors jours fériés), ce service fonctionne selon une **plage horaire précise et sur réservation**.

Un véhicule aux couleurs d'Élios vient vous chercher à **l'arrêt convenu lors de la prise de rendez-vous et vous emmène vers un arrêt dit de rabattement**.

L'arrêt de rabattement est au niveau de la « commune centre » de votre secteur, ce qui vous permet d'effectuer une correspondance et continuer votre déplacement sur une ligne régulière du réseau Élios.

Comment ça marche ?

- Au plus tard la veille de votre trajet* avant 17h, vous réservez par téléphone au **0809 108 088** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 11h. * *Pour un déplacement le lundi, la réservation est à effectuer le samedi avant 11h.*
- Vous définissez, par téléphone, avec le conseiller, les arrêts et les horaires les mieux adaptés à vos attentes.
- Présentez-vous à l'arrêt 5 min avant l'heure convenue avec le conseiller.
- Un véhicule aux couleurs Élios vient vous chercher et emprunte le trajet le plus rapide pour vous déposer à votre destination.

<https://www.bus-elios.fr/elios-a-la-demande.html>

Infos Déchets



La ressourcerie, dirigée par la régie de territoire de la Vallée du Lot, a pour volonté de consommer autrement, d'éviter le gaspillage et de revaloriser.

2 modes de collecte: l'apport volontaire, la collecte à domicile.

Contacts:

05 53 01 22 58—info@aurecycletout.org—584 Av de la Rovère Hautefage la Tour

A partir du 2 janvier, ouverture les lundis de 12h à 18h et

Du mardi au samedi de 10h à 18h

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Inscription obligatoire
du mardi au vendredi de 9h à 12h

au 0801 90 21 82*
*(numéro gratuit)

Service gratuit

Se déplace chez vous sur simple inscription

Déchetterie de Laroque-Timbaut

05 53 66 90 94

A réouvert ses portes depuis cet été
aux horaires suivants:

9h-12h et 14h-17h45 du mardi au samedi

Broyage des Déchets verts

La régie du territoire peut intervenir chez vous
sur rendez-vous au 05 53 04 00 75.

RDV sur la commune, Place de la Salle des fêtes:

- 10 janvier 2023
- 10 février 2023
- 23 mars 2023
- 26 avril 2023
- 2 juin 2023
- 13 juillet 2023
- 8 août 2023
- 21 septembre 2023
- 24 octobre 2023
- 27 novembre 2023
- 15 décembre 2023



A ces mêmes dates, il se peut que les intervenants soient en même temps chez des particuliers.

S'équiper de composteurs

Ils apportent une solution économique et soucieuse de l'environnement : allégez vos poubelles et faites fleurir votre jardin .

Pour obtenir un composteur par l'Agglo, prenez-
rendez-vous auprès des animateurs de tri au 05
53 49 86 87 / 88. Ils vous accueillent sur rendez-
vous les lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 9h à 16h et le mercredi de 9h
à 12h.

La remise des composteurs se fait au centre
technique de l'Agglo, ZI
La Barbière, Rue Paul
Langevin à Villeneuve,
sur la présentation d'un
justificatif de domicile et
moyennant un chèque de
caution de 15€ à l'ordre
du Trésor public.

D'une contenance de 400
litres, le composteur sera
remis par les animateurs
de tri avec un bio-seau de cuisine de 7l, afin de collecter les restes de

la maison et éviter les allées et venues au jardin.



TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



UNE QUESTION ? Contactez votre animateur de tri au 05 53 71 96 51 / animateurs@grand-villeneuveois.fr



Un doute ? Flashez-moi pour télécharger l'application Guide du tri
www.grand-villeneuveois.fr

CITEO
Économie associée aux
municipalités de la Vallée du Lot



Infos Déchets

Une page de rappels nécessaires car la TEOM sera remplacée par la redevance incitative d'ici à 2024. En effet, chaque administré sera taxé sur sa production de déchets annuelle. Cette redevance s'appuie sur la loi de Transition énergétique adoptée le 17 août 2015. Chaque foyer sera équipé d'un badge ou d'un container pucé permettant la comptabilisation du volume d'ordures ménagères. La part fixe de la redevance incitative prendra en charge un nombre limité de dépôt d'ordures ménagères ou de sorties de containers; la part variable facturera les ordures ménagères produites au-delà de la part fixe. Les tarifs restent encore à définir. L'année 2023 sera une année test où vous recevrez pour la dernière fois la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, accompagné d'une évaluation de la redevance en fonction du volume de déchets non valorisés.

Actualités



Mise en place du dispositif « Participation citoyenne »

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants de la commune pour les associer à leur protection. Elle encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Une réunion publique vous informera de son organisation après la signature du protocole avec Monsieur le Préfet.

Quelques chiffres sur l'éclairage public



En 2021, la commune a dépensé 5935€. En 2022, avant l'extinction des lumières, la dépense s'élève à 8000€. Il ne s'agit pas de faire des économies mais de limiter la hausse de la facture d'électricité. L'extinction demande divers investissements qui sont à l'étude sous couvert du Territoire Energie 47. Depuis le 1er novembre, les lotissements Labau, Imbert, Terras de Loubas et Bergogné expérimentent l'extinction de l'éclairage public entre 22h et 6h.

Les obligations de débroussaillage:

Qu'est-ce que le débroussaillage?

Le débroussaillage consiste à **réduire la densité de végétation** autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.

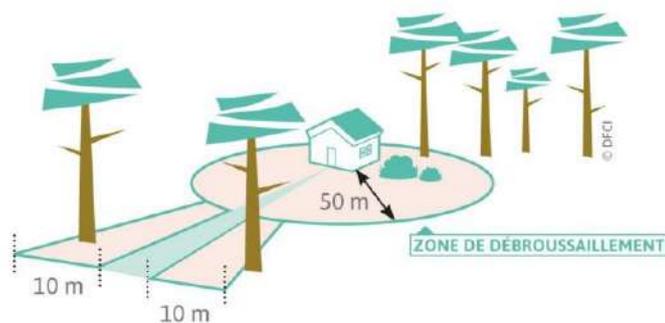
Où débroussailler?

Principe général:

Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur:

- 50 m aux abords des constructions,
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions

Qui doit débroussailler?



Celui qui occupe les lieux:

Le débroussaillage incombe à celui qui **crée le risque**, c'est-à-dire **tout propriétaire** ou ayant droit (locataires), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à

moins de 200 m de bois et forêt. En **zone urbaine**, la totalité de la parcelle, **bâtie ou non**, doit être débroussaillée. (Art. L134-12 du code forestier)

Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer. (Art. L131-12 du code forestier)

Contrôle et sanction:

Dans l'exercice de ses pouvoirs de police, **le Maire est responsable du contrôle et de l'exécution de ces obligations**. Il peut, après mise en demeure, exécuter d'office les travaux à la charge du propriétaire.

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut également:

- donner lieu à une amende allant jusqu'à 30€ par m² (Art L 134-2 du code forestier)
- Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5000€ en cas de sinistre (Art L 122-8 du code des assurances).

Je ne brûle pas mes déchets verts, c'est interdit! Le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est régulièrement la cause de propagation d'incendies.

Déchets concernés: les feuilles et aiguilles mortes, les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage.

En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450€ peut être appliquée pour un particulier (ART L 131-13 du code pénal). Sources: <https://www.lot-rt-garonne.gouv.fr/obligations-legales-de-debroussaillage-a7885.html>.

Actualités

Téléchargez notre application mobile



Téléchargez l'application EcoWatt pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures. A chaque instant, des signaux clairs vous guident pour adopter les bons gestes, si vous le pouvez, et ainsi assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Soyez alerté en cas de risque de coupure

L'application EcoWatt vous permet de recevoir directement sur votre smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance. Une notification peut également être paramétrée pour vous informer au sein d'une journée dès que nous entrons dans une période orange ou rouge.

Important

L'application EcoWatt ne collecte aucune donnée personnelle.



Coupages de courant hiver 2022-2023

Le délestage est une interruption volontaire et momentanée de la fourniture d'électricité sur une partie du réseau électrique. Cette mesure est destinée à retrouver l'équilibre entre l'électricité injectée et celle tirée du réseau. Le délestage permet d'éviter des pannes sur le réseau, en cas de demande importante et soudaine.

Pourquoi devrait-il y avoir des coupures de courant pendant l'hiver?

Des coupures d'électricité pourront avoir lieu, si les situations économiques et climatiques se conjuguent. Elles seraient d'une durée maximum de deux heures sur les créneaux horaires de 8h à 13h ou de 18h à 20h.

Enedis prévient à J-3 qu'une coupure pourrait avoir lieu. Tous les utilisateurs sont alors invités à réduire le plus possible leur consommation électrique. Si les économies n'ont pas été suffisantes, à J-1 la liste des communes et des rues affectées par des délestages est publiée par Enedis.

L'application monEcoWatt vous prévient 3 jours à l'avance dès l'activation d'un signal orange ou rouge. Vous êtes informé au moment où il est le plus important d'effectuer les éco-gestes.

Si l'école devait être impactée un matin par une telle mesure, l'éducation Nationale préviendrait les parents à J-1 de la fermeture de l'établissement scolaire pour la journée.

Agir en cas de signal EcoWatt orange ou rouge

Réduire autant que possible la température du chauffage



Décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc.)



Modérer l'utilisation des appareils de cuisson (par exemple en évitant les cuissons longues)



Eteindre les lumières inutiles



Eviter de recharger les véhicules électriques pendant les périodes de tension



Plan de sauvegarde communal:

Dans le cadre de la révision du Plan de Sauvegarde Communal, toutes les personnes vulnérables sont priées de se faire connaître en mairie (risque de coupures électriques, évacuation d'urgence en cas de catastrophes...). Un formulaire vous sera remis afin de pouvoir vous inscrire sur ce registre. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie au 05 53 49 31 20.

RÉALISATIONS 2022

Le City Stade :

Les arbres sont plantés... avec d'étranges capsules! Les enfants ont laissé une trace de leur année scolaire .



Projet Capsules temporelles—Année scolaire 2021/22

Classe de Ce1/ Ce2
M Bize- M Lambert

TERRAIN DE SPORT INTERGENERATIONNEL		
Montant des travaux prévisionnel BUDGET	126 769 € HT	152 122,80 € TTC
Montants réels	125 464,95	149 378,84
Subventions		
Etat	Attribuées	Encaissées
CAGV	38 030,70	37 563,67
Conseil Départemental	34 990,70	34 990,70
	4 362,00	4 362,00
Total des subventions		76 916,37
Remboursement de la TVA		24 504,11
Reste à la charge de la commune		47 958,36



En bref...

- Extension du parcours de santé par la mise en place de trois éléments de fitness, une table de Ping-Pong et une table de pique-nique.
- Traitement des termites dans les locaux de la mairie.
- Remplacement de l'éclairage par des ampoules led dans les bâtiments publics.
- Ecole: trottoir devant les dernières classes réalisées (bâtiment 3).
- Logements communaux : rénovation des menuiseries.
- Lotissement Pech de Marty : tous les lots ont été vendus.

PROJET 2023

- **Sécurisation des passages piétons** : par la pose de panneaux EvoFlash clignotants
- **Remplacement de tous les luminaires énergivores** par un éclairage au led (étude et devis en cours sous couvert de Territoire Energie 47).

PROJET 2023



EGLISE NOTRE DAME EN TRAVAUX!

L'installation du chantier a débuté le 8 novembre 2022. La tranche ferme s'élève à 254 850 € HT, subventionnés à 80%.

Cette phase comprend des travaux d'assainissement et de restauration intérieure. Les entreprises retenues sont les suivantes:

- Lot n°1 :Maçonnerie et Taille de Pierres: Société gersoise de restauration du patrimoine—32700 Lectoure
- Lot n°2 :Charpente et couverture: La Tigéenne—47310 Sérignac sur Garonne
- Lot n°3:Peintures murales: Atelier 32—32170 Tillac
- Lot n°5: Electricité: Boudon BGI—47110 Sainte Livrade sur Lot
- Lot n°6: Lustrerie: La Manufacture de France - 31240 Saint Jean
- Lot n°7: Traitement anti-termites : Aquitaine Service SAS—47310 Estillac
- Lot n°8: Restauration des statues en bois : Atelier 32—32170 Tillac

La tranche optionnelle suivra courant 2023. Ces travaux porteront sur la restauration intérieure de la nef. Ils s'élèvent à 147230€ HT. Les demandes de subventions ont été faites.

Pendant toute la durée des travaux, l'église sera fermée au public.



ECOLE / RPI

Ecole Georges Brassens — 6 avenue de la Tour — Directeur: Monsieur BOT — 05 53 49 30 60

Classes	Enseignants	ATSEM	Nombre d'élèves
PS MS	Mme LARRIBAU	Mme COLLIE	22 élèves
GS CP	M BOT / M LACROIX	Mme VICTOR	21 élèves
CP CE1	Mme DELANNAY		24 élèves
CE2	Mme RODRIGUES		22 élèves

Inscriptions Rentrée 2023: les inscriptions seront ouvertes au retour des vacances de février 2023. Les documents seront à retirer en mairie.

Informations Périscolaire:

Le tarif de la **garderie** à partir du 1er janvier 2023 passe à un forfait de 1.50€ par enfant, et applicable le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h30 à

18h30. Les horaires de garderie restent inchangés: la matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h45 à 18h30.

Cantine scolaire: depuis la rentrée 2022, les repas sont facturés 1€ par repas et par enfant.

L'encadrement est assuré par Mesdames Aurélie Collié, Corinne Manzoni, Evelyne Renaux et Myriam Victor.

Pendant la **semaine du goût**, les enfants volontaires ont participé à un concours culinaire la « Corrida des pruneaux » organisé par la CAGV, encadré par Cécile Terriere, responsable de la cantine scolaire. Parmi les participants, l'équipe de Hautefage la Tour a remporté le 1er prix en présentant un croc 'agenais, accompagné de son cocktail aux pruneaux. Bravo aux petits cuistots et à leur cantinière!



PMI de Fumel: La PMI* est un service de santé de proximité du Conseil départemental qui propose des actions en faveur de la santé de la mère et de l'enfant et participe au soutien à la parentalité. Il est composé d'un réseau pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance, médecins, infirmières, infirmières-puéricultrices, sage-femmes, conseillères conjugales... Contact: 2 Place Voltaire à Fumel—05 53 71 20 61 * Protection maternelle et infantile

INFOS UTILES

Le **secrétariat de Mairie** vous accueille du **lundi au vendredi de 9h à 12h** et les **mardi, jeudi et vendredi** après-midi de **14h à 18h.**

Vous pouvez nous contacter au **05 53 49 31 20** et par courriel: **mairie.hautefagelatour@collectivite47.fr.**
Nadine De Bisschop et Sandrine Doucet

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 05 53 49 31 00

L'Agence postale (créée en 2006), située à côté de **Marché Minut** et gérée par Madame Jeanine COURTY, vous accueille du

lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le samedi de 9h30 à 11h30.

Nous vous invitons à profiter des nombreux services que vous propose l'Agence Postale, à savoir:

- l'affranchissement des courriers et des colis (national et international),
 - les timbres et les carnets autocollants philatéliques,
 - les enveloppes préimprimées,
 - les emballages neutres ou préimprimés,
 - La collection des pièces de la Monnaie de Paris,
 - Le changement d'adresse,
 - Le retrait des lettres recommandées et des colis,
- ainsi que le
- le retrait et le dépôt d'espèces à hauteur de 500€ sur 7 jours glissants.

Nous vous informons que tout paiement ou retrait d'espèces peut être effectué avec la carte bancaire.

L'Agence Postale n'a cessé d'augmenter son chiffre d'affaire et ce, grâce à une fidèle clientèle qui s'étend sur les communes avoisinantes.

Déploiement de la fibre

Pour connaître l'avancée des travaux, l'éligibilité de votre logement à la fibre, consultez la page mise en service par Orange:

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux>

Nouveau!

Au coin des délices—Epicerie—Bar

Depuis le 21 juillet dernier Le relais de la Tour a cédé sa place **Au coin des délices / Marché Minut'**. Vous serez accueillis par Nadine et Patrice MARION.

Ils sont à votre service : du mardi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 14h30 (15h30 en hiver) à 19h30, le samedi de 8h à 12h30 et de 14h30 à 19h30, le dimanche et les jours fériés de 8h00 à 13h00.

240 Avenue de la Rovère
47340 Hautefage la Tour
05 53 71 69 67—06 31 17 97 99



Liste des assistantes Maternelles

Mme CHAIB Magali, 8 Lotissement Imbert, 05 53 41 89 38 / 06 45 85 02 33

Mme YVON Magalie, 190 Rte de Pépinès, 06 89 05 32 86

Mme JEANNOT Sylvie, 11 rue du Calvaire, 05 53 01 22 80 / 06 36 83 52 48

Danse / Gym: ateliers bénévoles



Atelier danse animé par Amélie les mardis de 17h à 18h pour les enfants âgés de moins de 12 ans, de 18h à 19h pour les ados et les mercredis pour les adultes de 19h30 à 20h30—Contact: 06 41 99 52 28

Viva Gym est animé par Nicole pour les adultes les jeudis de 19h à 20h.—Contact: 06 20 13 98 55

Les ateliers se déroulent à la salle des fêtes. Merci à elles!

Résultats du recensement 2022:

La commune de Hautefage la Tour compte 1029 habitants.



Institut national de la statistique et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Manifestations 2022

Une année riche en évènements!

Le Salon du livre et des arts



qui s'est tenu les 30 avril et 1er mai .



Le 25 juin,
Déambul'Art,



Un grand Merci à vous tous, sans quoi, rien aurait été possible!



Les nuits d'été, 11 août 2022,
coorganisées avec le département
et les associations de la
commune.



Journées du patrimoine, 17 et 18 septembre
2022, exposition bois, M. Arias, designer.



Nos vieilles pierres ont retenus l'attention
d'environ 200 visiteurs.

Octobre Rose, 16 octobre 2022, organisé par
le comité des fêtes et les
communes de Cassignas
et Hautefage-la-Tour.



Le chèque de 1692€ a été
remis à Action cancer 47 le
mardi 6 décembre.
Merci pour votre générosité.

99666899 78789988999 8989000

A venir

Salon du livre et des arts:

Cette année le salon se déroulera les 10 et 11 juin 2023 autour du thème : **Le Bois, la forêt, les arbres**. Retenez d'ores et déjà votre weekend!

La programmation est en cours...

Si vous souhaitez participer en tant qu'auteur ou artiste, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 05 53 49 31 20. Attention les places sont limitées!

Le mot des associations

L'APE "Ensemble pour nos écoles" existe depuis plus de 10 ans. Notre mission est d'aider les écoles du RPI Hautefage la Tour et Auradou ainsi que les enseignants à réaliser leurs projets. Et bien sûr de faire plaisir aux enfants!

Durant l'année scolaire écoulée (2021/2022), nous avons :

- > Créé 1 jeu de piste pour Halloween
- > Réalisé 2 ventes de madeleines BIJOU
- > Réalisé 1 vente de chocolats de Noël
- > Organisé 1 bourse aux jouets et 1 marché aux fleurs au mois d'Avril

Qui ont permis de financer des projets ou de participer à certains événements organisés par les écoles :

- > Un livre a été offert à chaque enfant à Noël et des chocolats aux enseignants et équipes des écoles.
- > Sortie famille à Animaparc en mai 2022 (financé en grande partie par l'APE)
- > Goûter offert lors de la sortie à la cité de l'Espace de l'école d'Auradou
- > Financement d'un jeu extérieur pour l'école d'Hautefage

Malheureusement, la kermesse de fin d'année n'a pas pu avoir lieu à cause de la pluie mais elle ne sera que plus belle en juin 2023 (les enfants qui étaient en CM2 en juin 2022 seront bien sûr les bienvenus)

L'assemblée générale a eu lieu le 1 octobre dernier, le bureau a été renouvelé.

- > Présidente : Cloé Perino, maman de Louis en CP
- > Vice-présidente : Sophie Baloche, maman de Alexis en CM2
- > Secrétaire : Magali Chaïb, maman de Yanis CP et Mehdi CE2
- > Secrétaire adjointe : Myriam Goux, maman de Kim en CE2
- > Trésorière : Ophélie Roy, maman de Enaël CE2

> Trésorière adjointe : Amandine Giraud, maman de Lilian CM2 et Justine CE2

Pour nous contacter :

ape-hautefage-auradou@outlook.fr ou via facebook @apeensemblepournosecoles

Pour l'année scolaire en cours 2022/2023 :

- > Halloween a eu lieu le 5 novembre dernier (distribution de bonbons, maquillage, photo, boom)
- > la vente de chocolats de Noël vient de se clôturer et a été distribuée
- > La bourse aux jouets a rencontré un franc succès le 20 novembre dernier
- > Chuuuttt... Surprise pour Noël !

En prévision : nouvelle édition de la bourse aux jouets en Avril ainsi qu'une vente de madeleines BIJOU avant les vacances d'Avril.

Sortie famille et bien sûr la kermesse au mois de juin.

L'association compte 58 adhérents, nous remercions vivement les parents de leur soutien !

Nous tenons aussi à remercier vivement les mairies qui nous soutiennent (subvention, prêt de salles, impressions...)

L'équipe de l'APE



Le mot des associations

Le mot de la Diane

Bonjour à tous

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, heureusement, après des années de galère covid, la convivialité est revenue, c'est une bonne chose, je ne m'étendrai pas sur les sujets très controversés de la chasse mais sur celui de notre traditionnel repas annuel, annulé pendant les deux ans qui précèdent pour cause de pandémie.

Il sera de retour en 2023, cette manifestation festive nous permettra de montrer que nous existons toujours et surtout de nous retrouver après ces années difficiles, vous y viendrez nombreux j'en suis sûr !

Un dernier mot c'est avec plaisir que nous avons collaboré avec les autres associations de la commune pour faire de la journée festive du 11 Aout (Nuits d'été) une réussite!

Les fins d'années se suivent et parfois se ressemblent, je vous souhaite à tous comme à l'habitude de joyeuses fêtes de Noël et une bonne année 2023.



Devant le succès de notre multi-randonnée annuelle nous renouvelons l'organisation de cette journée.

Cette année, la collaboration associative a permis une rencontre avec le comité des fêtes et la société de chasse avec lesquels nous avons participé à l'organisation des nuits d'été de Hautefage La Tour. Ensemble nous avons fait vivre le village dans la bonne humeur pour cette belle soirée.

Nous comptons sur votre présence le 4 juin 2023 pour cette nouvelle multi-rando.

Meilleurs vœux

Le président Jean Paul et toute son équipe.



Le comité des fêtes

a organisé, tout au long de l'année, différentes manifestations ayant permis d'animer le village:

- 19 mars : 2022 Soirée Saint Patrick (environ 150 personnes);
- 27 avril : séance cinéma pour les en-

fants;

- 9 juillet : vide grenier;
- 13 juillet: repas et fête républicaine;
- 11 août : randonnée, marché gourmand et spectacle occitan dans le cadre des nuits d'étés, en partenariat avec le département, la mairie, les chemins de campagnes, les chasseurs (800 couverts servis);
- 16 octobre: randonnée et repas en partenariat avec les mairies de Hautefage et de Cassignas (300 marcheurs, 150 personnes au repas et 1692€ de dons à Action cancer 47);
- 13 novembre : marché de l'Avent (17 exposants);
- 21 décembre 15h: séance cinéma « Le royaume des étoiles ».

Mise en place de l'activité danse enfants/ados/adultes depuis le début du mois de septembre (1 fois par semaine).

Des personnes du bureau étant démissionnaires, une AG est

prévue le 24 janvier 2023 à 20h30 pour le renouveler.

Nous avons besoin de monde pour continuer d'animer le village!

Planning prévisionnel:

- Assemblée générale 24/01/2023;
- Théâtre humoristique le 18/02/2023;
- Soirée Saint Patrick le 18/03/2023;
- Spectacle de fin d'année de danse le 27/05/2023;
- Juillet 2023: vide grenier et repas républicain;
- Marché gourmand le 14 août;
- Octobre rose randonnée et repas;
- Soirée dansante en novembre.

Coordonnées du comité :

Comitedesfeteshaufageatour@outlook.fr

Site Facebook comité des fêtes Hautefage la tour

Tel 06.31.28.74.92



Commerçants et Artisans de la commune

Alimentation—Restauration:

- Pizzeria de la Tour—Chez Stéphane— 05 53 70 16 52
- Marché Minut' - Au coin des délices —240 avenue de la Rovère— 05 53 71 69 67—06 31 17 97 99
- Traiteur Bio Local Végétal—La Sauvagière—38 avenue de la Tour—06 14 69 44 53
- L'Accent Bio—Légumes de saison—06 30 93 88 11—plafosse06@gmail.com

Agriculture:

- Travaux agricoles—Travaux publics—Roland Le Bot—560 Route de Pépinès—05 53 49 31 13
- Terrassement—Travaux publics—Travaux agricoles—J. —Pierre Bernou—Mazet—05 53 49 31 42—06 74 39 41 95
- Exploitant forestier—SARL Fernandes JP—Labarbie—06 17 40 05 58

Bâtiment:

- Installation chauffage—Bruno Aussignac— Lacourbonne—06 70 80 96 40—05 53 40 77 83
- Plâtre traditionnel—Cloisons—Isolation—Jérôme Victor—Les Granges Basses—06 83 11 01 16—05 53 49 46 52
- Peinture Bâtiment—Philippe Leymat—Bertrand—05 53 40 99 14
- Electricité—Chauffage—Plomberie—J-C Lacombe—Lot Labau—06 85 91 96 06—05 53 49 14 19
- Maçon—Tailleur de pierres—Collié Patrice—12 rue de l'Atelier—05 53 41 49 13
- Renov'Action—Maçon Charpentier—Manuel Fernandez—337 Route de Pépinès—05 53 40 63 46
- Miroiterie Le Vitrier 47—Menuiserie Alu PVC—Pech d'Oueilles—05 53 41 73 96—06 17 42 67 45
- Domotique—Electricité générale— EGS—10 Plaine de Labau—06 35 93 22 68—06 62 24 67 67
- Climatisation—Pompes à chaleur—Panneaux solaires—MACLEM—Rue Bergogné—05 40 25 28 12
- Travaux en accès difficile—C.O. Access—Ludovic Carré—06 03 08 04 39
- Métallerie Coulon—Bettoli—198 Route de Pépinès—06 89 36 51 86
- Rénovation—Aménagement Décoration—Service et Entretien—Jean-Luc Gras—261 rue de la Tuilerie—06 28 94 22 45
- Aquitaine Services—Pascal Brion—Tous dépannages et rénovations—06 38 67 54 28

Mécanique—Tôlerie:

- Carrosserie—Tôlerie—Monmarty—562 avenue de la Rovère—05 53 36 66 64

Santé:

- Infirmiers—Mme Dominique Verstraete—M. Franck Giguère—3 avenue de la Tour—05 53 49 30 75
- Réflexologie plantaire—Magnétisme—Conseillère en aromathérapie—Christine de Oliveira—06 72 98 00 47—christine.deoli@gmail.com

Divers:

- Pyrotechnie—SARL ATPM—Le Bourg—05 53 49 36 66
- Parc—Jardin—Elagage—Didier Guillemain—14 Résidence de Labau—05 53 41 78 70
- Potier—Initiation—Animation—Thierry Jambois—Pignol—05 53 49 38 76
- L'Atelier Corporel—Catherine Boullenger—Sablas—05 53 49 31 24
- Coiffure à domicile—Dominique Gras—Galapian—06 62 93 71 97
- Ophélie Coiffure—Coiffure à domicile—Ophélie Dancre—06 86 83 71 14
- Marquage publicitaire—Flocage textile—Didito Stick—285 avenue de la Rovère—06 05 01 46 11
- Graphiste—Conception publicité, logo, cartes de visite, design—Célanie de Oliveira—06 45 12 74 34—celanie.deoliveira@gmail.com
- Bijoux—Les Bijoux d'Enola—9 avenue de la Tour—06 63 98 92 47
- Manucure—Pédicure—Kuty nail's—10 avenue de la Tour—06 95 33 44 82
- Aide à domicile—Alicia Lefever—07 79 98 30 46
- Immobilier—Proprietes-privées.com—Andréas Kamal—06 10 79 58 84
- Au recycle-tout—Ressourcerie— 584 avenue de la Rovère—05 53 01 22 58—info@aurecycletout.org

Annuaire non exhaustif—Pour vous faire connaître, merci de contacter le secrétariat de mairie au 05 53 49 31 20

Un grand merci à toutes les entreprises de la commune, toujours disponibles pour nous rendre service.

